



COMMUNE DE LA CHAMBRE (Savoie)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023D010

Envoyé en préfecture le 24/02/2023

Reçu en préfecture le 24/02/2023

Publié le

ID : 073-217300672-20230213-2023D010-DE



SEANCE DU 13 FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le **TREIZE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-TROIS** à 19 H le Conseil Municipal de la commune de LA CHAMBRE convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Mathilde SONZOGNI, Maire.

Présents : Mathilde SONZOGNI-André TRUCHET- Florence DRILLAT-Philippe BOST- Charline PHILIPPON- Marcel BERTINO-Nathalie BRAUN- Sandra MALENFANT-Yannick MILLERET-Martine MARTY-Gauthier SCHNEIDER- Valérie BENEDETTO-Laurence DIERNAZ- Yannick LE ROUX-Sindy JACQUET.

Nombre de conseillers : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation du conseil municipal : 06/02/2023

Secrétaire de séance : Charline PHILIPPON.

LANCEMENT DE LA CONSULTATION POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ILOT CATRIN

Madame le maire rappelle :

- le projet de la commune de répondre à un besoin de logements identifié dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU, qui conduit à l'aménagement de l'ilot Catrin, et à l'opportunité d'améliorer l'espace public environnant ;
- les différentes réunions organisées avec le CAUE, en concertation avec les commissions travaux-patrimoine, qui ont abouti à la rédaction d'un cahier des charges pour l'amélioration de l'espace public du centre- bourg en lien avec le réaménagement de l'ilot Catrin, pour l'étude de sol et le relevé topographique ,ainsi que le règlement de consultation.

Ces documents sont nécessaires pour démarrer le projet d'amélioration du fonctionnement et de la qualité de l'espace public, lié à l'aménagement de l'ilot Catrin, et de la surface restante.

Les dernières modifications souhaitées par la commission travaux ont été intégrées à ces documents :

- . extension du périmètre de la zone du projet jusqu'à la première partie de la Place de la Liberté afin de prévoir l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques ;
- . adaptation de l'organisation du centre-ville en prenant en compte les marchés du jeudi et dimanche, avec la sécurisation de l'accès à la place du marché ;
- . optimisation des places PMR Grande Rue, le long des commerces
- . aménagement de trottoirs franchissables pour les personnes à mobilité réduite ;
- . étude de la pertinence du passage en sens unique de la rue du Maquis de la Madeleine .

Le conseil municipal, à l'unanimité (15 voix pour) :

- **APPROUVE** le projet d'aménagement de l'ilot Catrin et de l'espace public attenant,
- **APPROUVE** le lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre,
- **VALIDE** les pièces produites à l'appui de cette consultation pour marché de maîtrise d'œuvre ;
- **AUTORISE** le maire à signer tous documents nécessaires à la démarche.

Le maire, Mathilde SONZOGNI

